Code action: ENR1.3

Nom action : Créer des partenariats pour développer les énergies renouvelables sur le territoire

Contexte action : En lien avec l'action ENR 1.2 sur la définition du potentiel de développement des énergies renouvelables, le Grésivaudan souhaite se positionner comme territoire d'expérimentation pour le développement et le déploiement des énergies renouvelables sur son territoire.

Pour cela, la collectivité souhaite développer des partenariats stratégiques auprès de laboratoires "d'experiences" afin d'innover et de promouvoir de nouvelles technologies renouvelables (abris solaires pour la recharge de véhicules éléctriques par exemple), à travers des sites pilotes d'expérimentation sur le territoire.

Forte de l'expérience de sa voisine, la commune de Montmélian, pionnière dans la promotion de l'énergie solaire sous toutes ses formes, Le Grésivaudan pourra :

- Identifier des sites pilotes d'expérimentation de technologies solaires sur le territoire ;
- S'appuyer sur les retours d'expériences des expérimentations de nouvelles technologies;
- Créer des partenariats stratégiques entre le Grésivaudan et des organismes de type : pôle de compétitivité(Ternerdis), entrerprises (Soitec), Etablissement (INES, CEA)...